



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 3350

Texte de la question

M Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre sur la nécessité de favoriser la création de liens entre l'éducation nationale et les associations d'anciens combattants de la Résistance. Ces derniers pourraient en effet contribuer efficacement à l'enseignement de l'histoire et à la formation des citoyens. En conséquence, il lui demande si des mesures allant dans ce sens seraient susceptibles d'être prises.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posée par l'honorable parlementaire appelle la réponse suivante : l'indispensable liaison entre le monde combattant et la jeunesse scolaire est un objectif fondamental du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre et au sein de ce département, de la mission permanente aux commémorations et à l'information historique. Dans ce domaine, les rencontres entre les associations d'anciens combattants de la résistance et les scolaires sont fréquentes. Au plan national, le concours de la résistance et de la déportation attire, chaque année un nombre toujours plus grand de candidats. La remise des prix aux lauréats, départementaux et nationaux, constitue un moment privilégié de cette liaison, entre les élèves et les associations. En outre, au plan local, les commissions départementales de l'information historique pour la paix ont du, depuis plusieurs années, mettre en place de nombreuses initiatives (expositions, brochures, voyages scolaires, participation à des projets d'action éducative, cycles de conférences dans les établissements scolaires) qui ont toutes pour but de favoriser l'établissement de liens. Enfin, il est précisé à l'honorable parlementaire que le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre vient de signer un contrat d'objectifs avec la ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. C'est plus précisément la mission historique du secrétariat d'Etat qui unira ses compétences avec la Ligue afin de développer des initiatives communes, destinées notamment à renouveler la conception des cérémonies commémoratives et à favoriser la prise en compte par les jeunes de la mémoire des événements, en particulier de la Seconde Guerre mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3350

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2701